



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Avril 2011

L'an deux mille onze, le vingt-six avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge SOUBIELLE, Maire.

Etaient présents : M. Serge SOUBIELLE, Maire,
Mesdames et Messieurs, Marie-Hélène GUEROULT, Gérard BIGOURDAN, Marie-Louise LASSALE, Georges MENCION, Adjointes,
Mesdames et Messieurs Georges GUARDIA, Pascale ROCHELLE, Pierre GURGUI, Robert RIFFAUD, Françoise CHOPLAIN, Réjane THIBON-SAHONET, Augustin FERRER, Vincenzo ROMANO, Daniel AVAZERI, Kadi BEN ABDESLEM

Etaient représentés : Mademoiselle Maria CABRERA donne procuration à Monsieur Serge SOUBIELLE
Monsieur André JIMENEZ donne procuration à Monsieur Georges MENCION
Monsieur Pierre Yves BONILLO donne procuration à Monsieur Augustin FERRER
Monsieur Jean Fred REILHAC donne procuration à Madame Marie-Hélène GUEROULT

Absent excusé : Monsieur Yves FALVET

Absents non excusés : Madame Christine KOHLER
Monsieur Larbi AIT BOUNOUR

Date de la convocation : 15 avril 2011

Secrétaire de séance : Monsieur Kadi BEN ABDESLEM

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1/- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'imposition votés en 2010 de la taxe d'habitation et des taxes foncières et propose de les maintenir au même niveau pour 2011. Ils se décomposent ainsi :

▪ Taxe d'habitation	10.81 %
▪ Taxe foncière bâti	16.36 %
▪ Taxe foncière non bâti	44.46 %

qui assureraient un produit de 967 390 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de maintenir les taux d'imposition ci-dessus détaillés.

2/- VOTE DES SUBVENTIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les subventions suivantes pour l'exercice 2011 :

NOM DE L'ASSOCIATION BÉNÉFICIAIRE	VOTE BP 2011
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 530.00
Amicale de Pétanque	550.00
Amitiés et Loisirs	1 000.00
Anciens combattants	610.00
Associati on "PAZAPAS"	1 150.00
Arts Vivants	1 530.00
ASB Football (jeunes)	2 000.00
ASB Football (Séniors)	2 500.00
AS Bages Villeneuve (Rugby jeunes)	2 000.00
Avenir Sportif Bages (Rugby séniors)	4 700.00
Associations diverses	4 570.00
Bages Boys	250.00
Toreikan Catalan	400.00
C.O.S. du personnel communal	2 520.00
Club 3ème âge Saint-André	1 000.00
Crêtes et Sentiers	480.00
Domy Dance	550.00
Donneurs de Sang	500.00
Eveil à la Peinture	500.00
Eveil au Yoga	310.00
Groupement Développement Agricole	380.00
Gymnastique Volontaire	700.00
Les Amis d'Outre-mer	1 600.00
OCCE coopérative scolaire	1 000.00
Samouraï Bagéen	250.00
Section Médailleurs Militaires	550.00
Sté Communale de Chasse	460.00
Vigatana Bagéenne	1 110.00
Associati on "Bouts d' ficelle"	250.00
Associati on jeunes "Bages'In"	250.00
Associati on "Les Patchworks de Marie"	250.00
Club Philatélique	250.00
Chant de Fraises	250.00
Bages Badminton Club	1 000.00
Club photo de Bages	250.00
Le Souvenir Français	250.00
Sport Canin Pyrénées-Orientales	300.00
Basket Club des Aspres	2 000.00
La Cellera de Sant-Marti	250.00
TOTAL :	40 000.00 €

3/- BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2011 & ANNEXE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Budget Primitif de la Commune.

BUDGET COMMUNAL		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Budget Primitif 2011
011	Charges à caractère général	667 313
012	Charges de personnel	1 283 670
023	Virement à la section de fonctionnement	142 600
042	Opération d'ordre entre section	43 000
65	Autres charges gestion courante	371 057
66	Charges financières	54 050
67	Charges exceptionnelles	2 500
TOTAL DES DÉPENSES		2 564 190 €
BUDGET COMMUNAL		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Budget Primitif 2011
013	Atténuation de charges	50 600
042	Opérations d'ordre entre sections	24 500
70	Produits des services	250 550
73	Impôts et taxes	1 046 290
74	Dotations et participations	1 119 200
75	Autres produits gestion cour.	69 000
76	Produits financiers	50
77	Produits exceptionnels	4 000
TOTAL DES RECETTES		2 564 190 €

BUDGET COMMUNAL			
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Opération	Budget Primitif 2011
1641	Rembours. capital emprunts divers		107 000
16878	Rembours. capital emprunts SIVM		2 700
16878	Rembours. capital emprunt CAF		1 500
2116	Travaux régie mur cimetière		5 500
2151	Travaux en régie parking du Plas		7 000
2152	Installation de voirie		15 500
21578	Acquisition de matériel et outillage		3 000
2153	Travaux raccordement EU vestiaires Stade		14 000
2184	Acquisition de mobilier divers		7 500
2188	Autres immobilisations		27 000
2312	Réfection du stade municipal		1 500
2313	Travaux en régie Mairie	169	12 000
2313	Travaux bât. Communaux	169	60 000

2313	Travaux maison Carrère	214	17 000
2313	Const. ateliers municipaux	216	25 000
2315	Travaux PUP	217	150 000
2313	Travaux salle des fêtes	219	135 500
2318	Columbarium urnes cimetière		20 000
2318	Travaux de voirie communale	215	30 000
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT			641 700 €

BUDGET COMMUNAL			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Opération	Budget Primitif 2011
10222	F C T V A		23 645
10223	TLE		98 114
1323	Partic. Prêt structurant Conseil Général		21 300
1323	Subv. Conseil Général voirie		6 041
024	Vente immeuble		154 000
28	Amortissements 2011		43 000
1322	Subvention région Véhicule électrique		3 000
023	Virement de la section de fonctionn.		142 600
1611	Emprunt		150 000
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			641 700 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Budget primitif du Lotissement Communal "Puig DALLAT"

BUDGET LOTISSEMENT "PUIG DALLAT"		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	Budget Primitif 2011
6045	Etudes	20 000
605	Matériel équipement et travaux	350 000
608	Frais accessoires	10 000
6522	Reversement excédent	54 000
6611	Intérêt des emprunts	10 000
TOTAL DES DÉPENSES		444 000 €

BUDGET LOTISSEMENT "PUIG DALLAT"		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	Budget Primitif 2011
7015	Vente de terrains aménagés	444 000
TOTAL DES RECETTES		440 000 €

BUDGET LOTISSEMENT "PUIG DALLAT"		
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	Budget Primitif 2011
1641	Rembours. capital emprunts	350 000
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT		350 000 €

BUDGET LOTISSEMENT "PUIG DALLAT"		
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	Budget Primitif 2011
1641	Emprunt	350 000
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT		350 000 €

4/- AVENANT N° 1 SCREG – PUP PUIG DALLAT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant n° 1 de l'entreprise SCREG, titulaire du lot n° 1 « Voirie, Réseaux humides », transmis par le Maître d'œuvre concernant le PUP PUIG DALLAT.

L'avenant n° 1 de l'entreprise SCREG se justifie par :

- Des travaux de déplacement du réseau France Télécom qui se trouve dans l'emprise du nouveau giratoire.
- Des travaux sur l'éclairage public : déplacement de la ligne aérienne, création d'un nouveau réseau et implantation de candélabres.

Ce qui entraîne une plus-value de 23 298.84 euros H.T

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et à la majorité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au lot n° 1 attribué à l'entreprise SCREG dans le cadre du marché PUP PUIG DALLAT, « Voirie, Réseaux Humides » pour un montant hors taxes de 23 298.84 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant et toutes pièces s'y rapportant.

5/- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Afin de permettre à certains agents de progresser dans leur carrière, Monsieur le Maire propose de créer les postes suivants :

- ATTACHÉ PRINCIPAL,
- BRIGADIER CHEF PRINCIPAL.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de son Président.
- **DÉCIDE** de créer les postes suivants :
 - ATTACHE PRINCIPAL,
 - BRIGADIER CHEF PRINCIPAL.
- **SOMET** à l'assemblée le tableau des effectifs du personnel communal qui pourrait être fixé au 1^{er} avril 2011 comme ci-joint annexé.
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement des rémunérations et charges afférentes seront inscrits aux différents budgets de la commune, au chapitre 012 (Charges du personnel).

6/- TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC — DEMANDE DE SUBVENTION SYDEL66

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant n° 1 de l'entreprise SCREG, titulaire du lot n° 1 « Voirie, Réseaux humides », transmis par le Maître d'œuvre concernant le PUP PUIGDALLAT.

L'avenant n° 1 de l'entreprise SCREG se justifie par :

- Des travaux de déplacement du réseau France Télécom qui se trouve dans l'emprise du nouveau giratoire.
- Des travaux sur l'éclairage public : déplacement de la ligne aérienne, création d'un nouveau réseau et implantation de candélabres.

Ce qui entraîne une plus-value de 23 298.84 euros H.T

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et à la majorité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au lot n° 1 attribué à l'entreprise SCREG dans le cadre du marché PUP PUIG DALLAT, « Voirie, Réseaux Humides » pour un montant hors taxes de 23 298.84 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant et toutes pièces s'y rapportant.

7/- TARIF CONCERT SANT JORDI

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le tarif applicable aux concerts de la SANT JORDI.

Il suggère de le porter à 15 € (quinze euros) à compter de l'année 2011.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTE** la proposition de Monsieur le Maire.
- **DIT** que les sommes seront recouvrées à l'article 70621 « Régie billetterie culturelle » du budget principal.

8/- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire :

- Rappelle à l'assemblée que la commune est adhérente au Pays Pyrénées-Méditerranée par le biais de la Communauté de Communes du Secteur Illibéris.
- Donne lecture du courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie concernant le retrait d'un poste à l'école élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

Bages, le 29 avril 2011

Le Maire,

Serge SOUBIELLE